

Questions orales

LE RÉGIME CANADIEN DES BREVETS—L'INTÉRÊT QUE MANIFESTERAIENT LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre a comparé les prix des médicaments américains et canadiens. Les prix canadiens sont nettement inférieurs aux prix américains, au point qu'il doit savoir que le ministère américain de la santé étudie actuellement le régime qui régit nos brevets en vue d'essayer d'abaisser le prix des médicaments aux États-Unis. Pourquoi dans ce cas le gouvernement veut-il essayer d'adopter un régime à l'américaine, alors que le gouvernement américain lui-même s'intéresse au nôtre?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je vais faire une nouvelle tentative. Quatre-vingt treize p. 100 de nos médicaments ne sont pas concurrencés par des médicaments non brevetés. Or, leur prix est inférieur à celui des médicaments produits aux États-Unis. La raison, c'est que nous avons affaire à un marché différent, à un pays différent, et à des modalités de vente différentes. Les provinces sont les gros acheteurs.

M. Axworthy: Exact, qu'elles continuent.

M. Andre: Cela ne changera pas. Nous allons maintenir cette situation. En échange de la protection des brevets qui sera accordée aux inventeurs ou aux créateurs, nous allons gagner au moins 3 000 emplois de haute technologie dans un domaine dont il serait inadmissible que le Canada soit absent.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE RÉGIONAL—ON DEMANDE DE NOUVELLES POLITIQUES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Quoique le taux national de chômage ait baissé à 9,4 p. 100...

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Je tiens à rappeler au gouvernement qu'il reste toujours 1,2 million de sans emploi au Canada. Ce taux est encore bien au-dessus des 7 p. 100 qu'il y avait avant la récession, en 1981. Mais ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est le fléchissement continu que l'on constate dans les régions: au Québec, en Alberta et surtout dans les provinces de l'Atlantique. Le taux de chômage a augmenté dans chacune des provinces de l'Atlantique. Quand le gouvernement va-t-il reconnaître que l'économie de marché ne va pas résoudre à elle seule ces problèmes régionaux? Quand va-t-il reconnaître que le fossé s'élargit entre les riches et les pauvres et entre les régions, quand va-t-il changer d'orientation et adopter des politiques qui stimulent la croissance dans les régions et créent des emplois?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison de dire que le niveau de chômage est actuellement plus élevé qu'il ne l'était aux meilleurs moments d'avant la récession. Mais il est aussi beaucoup plus bas qu'en septembre 1984. Il a baissé de 11,7 p. 100

à 9,4 p. 100. Le taux de chômage des jeunes a baissé de trois points dans le même temps. Je reconnais avec le député que ce taux est encore trop élevé. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour le réduire.

Le député a signalé les problèmes ressentis dans les régions du pays. Bon, nous agissons sur ce plan également. Nous sommes intervenus dans la province de l'Alberta, comme il le sait. Il a parlé de l'Alberta. Nous avons lancé le Programme Entreprise Atlantique, programme de promotion de l'embauche dans la région atlantique, et le crédit d'impôt pour l'île du Cap-Breton. Nous avons conservé le crédit d'impôt à l'investissement...

Des voix: Bravo!

• (1125)

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine Est): Monsieur le Président, tout ce qu'ils ont pu faire n'a pas eu beaucoup d'effet dans la région atlantique et dans les autres régions du pays. Le ministre ne comprend-il pas que s'il s'en tient au laisser-faire pratiqué par le gouvernement, le parallèle que le ministre des Transports avait dressé entre la région atlantique et le tiers monde va devenir une réalité? Voilà ce qui est en train de se produire au Canada, avec la division entre riches et pauvres.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il est incontestable qu'il s'est créé 610,000 emplois depuis septembre 1984. Le député devrait reconnaître qu'un certain nombre de ces emplois ont été créés dans la région atlantique, au Québec et dans les régions de l'Ouest. Si le député avait le sens de l'équité il répéterait cela également.

Nous avons bien dit qu'il fallait faire plus au sujet des problèmes de disparités régionales, en particulier dans les provinces de l'Atlantique et dans la province de Québec. Nous faisons plus et nous continuons de travailler sur ce plan. Si le député voulait bien nous accorder le mérite de ce que nous faisons, il saurait que nous avons accompli énormément de progrès.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS—LE PRIX DES MÉDICAMENTS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Pour défendre la proposition du gouvernement visant à modifier la Loi sur les brevets à l'égard des produits pharmaceutiques, il a déclaré que cette politique n'occasionnerait pas de dépenses supplémentaires aux consommateurs canadiens ni une augmentation du prix des médicaments. Ne conviendra-t-il pas avec un critique de cette politique que les Canadiens vont payer en fin de compte, à cause de celle-ci, entre 100 et 250 millions de dollars de plus pour les médicaments achetés sur ordonnance?